

**L'hon. M. Sharp:** J'ai répondu à la première question que l'ambassadeur était venu demander une explication et non pour protester.

**M. Lewis:** Au cours de l'explication, le ministre a-t-il bien signifié à l'ambassadeur de Formose l'intention du gouvernement d'entreprendre des négociations en vue de reconnaître la Chine continentale?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, j'ai exposé à l'ambassadeur du gouvernement de la Chine nationaliste exactement ce que j'ai dit à la Chambre et ce que le public connaît, c'est-à-dire que le gouvernement a pour politique d'établir une reconnaissance réciproque entre Pékin et Ottawa. Je lui ai dit que nous n'avions rien changé à notre politique et que le cabinet n'avait pas encore décidé du moment ni de la façon de procéder.

**M. Lewis:** Le ministre indiquerait-il à la Chambre s'il a informé l'ambassadeur du gouvernement de Taïwan des choses que le ministre aurait dites à la télévision; si je ne me trompe, il aurait déclaré que si la reconnaissance de Pékin entraînait une rupture avec Taïwan, le gouvernement serait prêt à envisager cette éventualité.

**L'hon. M. Sharp:** C'est l'une des questions sur lesquelles l'ambassadeur est venu me demander des éclaircissements.

**M. Lewis:** Nous aussi nous sommes dans l'ignorance.

**M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, étant donné les questions et les réponses précédentes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures croit-il que lui-même, le premier ministre ou le gouvernement du Canada doit consulter les États-Unis ou leur demander conseil avant d'établir des relations diplomatiques avec un pays ou un gouvernement?

**L'hon. M. Sharp:** Je crois que les intérêts du Canada exigent que nous prévenions nos amis dans une affaire aussi importante.

#### LES SATELLITES—L'ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE LA FRANCE ET LE QUÉBEC

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, ma question se fonde sur des renseignements que m'ont communiqués des amis. Elle se rattache à celle que j'avais posée au secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet des entretiens de Paris et à laquelle le premier ministre avait répondu. A-t-on informé le ministre si les communications

relèvent ou non de l'accord-cadre de 1965, surtout en ce qui concerne l'intention annoncée par la France et le Québec d'échanger des techniciens et des ingénieurs pour le satellite «Symphonie», projet de caractère international? Le ministre voudrait-il faire une déclaration sur cet important sujet?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, nous avons maintenant reçu des copies des lettres échangées entre les gouvernements du Québec et de la France. Je ne suis pas encore en mesure de les commenter, mais j'aurai, j'imagine, l'occasion de le faire dans une déclaration ou dans des réponses à des questions précises et je le ferai alors avec plaisir.

#### LA DÉFENSE NATIONALE

##### L'OTAN—LE RETRAIT POSSIBLE DU CANADA— DEMANDE D'UN DÉBAT À LA CHAMBRE

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre si le ministre des Postes a exprimé l'avis du gouvernement, en fin de semaine, quand il a dit qu'il croyait tout à fait vaine la participation du Canada à l'OTAN?

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur l'Orateur. Le ministre des Postes donnait des raisons pour lesquelles le Canada, selon lui, devrait se retirer de l'OTAN, mais, comme il l'a clairement expliqué, il le faisait dans le cadre du débat actuel sur la révision de notre politique étrangère. Il a exposé, dirions-nous, l'antithèse du point de vue du ministre de la Défense nationale dans le discours qu'il prononce aujourd'hui au Club Rotary d'Ottawa, je crois. En tant que gouvernement, nous devons faire la synthèse de ces deux points de vue et tous les ministres y prendront part, j'en suis sûr.

**L'hon. M. Hees:** En raison des déclarations faites tant par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures que par le premier ministre, d'après lesquelles le Canada entend continuer à faire partie de l'OTAN, le gouvernement a-t-il l'intention de laisser des ministres exprimer librement des avis contraires à la politique du gouvernement à cet égard?

**L'hon. J. A. MacLean (Malpègue):** Monsieur l'Orateur, le ministre de la Défense nationale a déclaré aujourd'hui, dans une allocution au club Rotary d'Ottawa:

... il est essentiel que le Canada, pour des motifs de sécurité, continue actuellement de faire partie de l'OTAN.

Exprimait-il la politique du gouvernement?